

Assistant de service social

RNCP41748 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44083, 44056
Code(s) ROME	K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

72 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 72 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former et organiser l'évaluation
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800036	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	78061259400017	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	78061259400090	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	78061259400108	Former et organiser l'évaluation
ARFIS OI	42100372400034	Former et organiser l'évaluation
ARFISS	77571615200019	Former et organiser l'évaluation
ARIFTS - SAFRANTS	50961850000052	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700018	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700026	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 72 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41748-assistant-de-service-social/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'assistant de service social exerce son activité dans le champ de l'action sociale et médico-sociale dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Il met en œuvre un accompagnement social global visant à favoriser l'insertion sociale et à améliorer les conditions de vie des personnes accueillies ou accompagnées et des familles.

Les assistants de service social et les étudiants se préparant à l'exercice de cette profession sont tenus au secret

professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal et à l'article L. 411-3 du code de l'action sociale et des familles

L'assistant de service social instaure une relation d'aide qui favorise la participation des personnes dans une démarche d'accompagnement social individuel et collectif à visée préventive et inclusive. Il tient compte des singularités, des aspirations et des potentialités des personnes ou du groupe. Garant du respect des droits et libertés des personnes, il veille à favoriser leur expression, leur participation et leur autodétermination.

Son intervention s'effectue dans le respect du projet d'établissement et du projet personnalisé, répondant aux besoins et objectifs d'accompagnement de la personne, et s'inscrivant dans une temporalité adaptée. Elle vise autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté. Il initie et pilote des actions collectives, promeut des actions de prévention et participe aux démarches de développement social. En créant un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant, il veille à l'intégrité physique et psychique de la personne

L'assistant de service social travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire, il met en œuvre et coordonne des coopérations territoriales dans une logique de continuité du parcours de la personne. Il mobilise une expertise sociale en s'appuyant sur les besoins des publics, les recommandations de bonnes pratiques spécifiques à son cadre d'intervention, les transformations des politiques publiques, du territoire, intégrant ces évolutions dans son activité et ses modes d'intervention.

L'assistant de service social apporte une expertise en matière de politiques sociales et de lutte contre les exclusions et les discriminations, il exerce un rôle de conseil auprès d'institutions et d'autres professionnels.

Il inscrit ses actions dans une démarche réflexive et adopte un positionnement professionnel adéquat dans le respect de l'altérité et de la singularité de la personne ou du groupe en articulant les cadres légaux, éthiques et déontologiques de la profession. Cette approche garantit une intervention de qualité, respectueuse des droits et des besoins des personnes accompagnées.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, l'assistant de service social participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation

ACTIVITÉS VISÉES

- Soutenir l'accès et l'exercice des droits par l'accompagnement social de la personne et des interventions sociales collectives en faveur des publics.
- Apporter un appui spécifique aux acteurs concernés afin de négocier, mettre en œuvre et coordonner l'accompagnement social global.
- Mettre en œuvre un accompagnement social individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques.
- Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel.
- Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire.
- Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales.
- Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service.
- Mobiliser les différents outils et techniques de communications en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Instaurer une relation d'aide pour accompagner les personnes dans l'accès et l'exercice de leurs droits et devoirs.
- Assurer une fonction d'interface et de médiation entre la personne, les services et les institutions.
- Mobiliser et coordonner les ressources de l'environnement pour favoriser l'amélioration globale des conditions de vie dans le respect du secret professionnel.
- Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet.
- Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive.
- Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée.

- Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales.
- Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée.
- Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire.
- Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours.
- Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.
- Prévoir et organiser ses activités professionnelles.
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles.
- Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe.
- S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Blocs de compétences

RNCP41748BC01 — Concevoir et conduire un accompagnement social favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Instaurer une relation d'aide pour accompagner les personnes dans l'accès et l'exercice de leurs droits et devoirs.
- Assurer une fonction d'interface et de médiation entre la personne, les services et les institutions .
- Mobiliser et coordonner les ressources de l'environnement pour favoriser l'amélioration globale des conditions de vie dans le respect du secret professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu et sur une épreuve conclusive.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

L'épreuve conclusive consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours.

RNCP41748BC02 — Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet.
- Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive.
- Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée.
- Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

RNCP41748BC03 — S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée.
- Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire.
- Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours.
- Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

RNCP41748BC04 — S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prévoir et organiser ses activités professionnelles.
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles.
- Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe.
- S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'assistant de service social exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public, du secteur privé non lucratif ou du secteur privé lucratif. Il intervient au profit de tout public quelle que soit sa situation.

Lieux d'intervention : conseil départemental, centre communal ou intercommunal d'action sociale, commune, mission locale, Pôle emploi, Caisses primaires d'assurance maladie, Caisse d'allocations familiales, Caisse de Mutualité sociale agricole, hôpitaux, établissements médico-sociaux, EHPAD, milieu scolaire, entreprises...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

assistant de service social

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L.411-1 du code de l'action sociale et des familles.

Peuvent porter le titre professionnel ou occuper un emploi d'assistant de service social les titulaires du diplôme d'Etat français d'assistant de service social.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre titulaire du baccalauréat.
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- Un enseignant-chercheur, président du jury.
- Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury.
- Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury.
- Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant.
- Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 192 €
Selon la branche	6 000 € – 8 192 €
Prise en charge	Branches concernées
8 192 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 000 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
7 507 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37675

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35512, RNCP35514, RNCP35515, RNCP35951, RNCP36938, RNCP37675, RNCP37676, RNCP37677, RNCP37678, RNCP37679, RNCP39023, RNCP39694, RNCP39696, RNCP40056, RNCP40058, RNCP40059, RNCP40065, RNCP40066, RNCP40111

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41748/>

Où se former

Formations référencées	43
Organismes	22
Régions couvertes	12
Prix indicatif	1 438 € – 28 152 €
Durée	457 – 3442 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	88
Organismes gestionnaires (CFA)	43
Organismes formateurs	61
Régions couvertes	15
Départements couverts	54
Organismes certifiés Qualiopi	59
Sessions	de 08/2024 à 07/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	20
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.